
Administrer les « ressources naturelles » XIX^e-XX^e siècles

Alice Ingold



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17467>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 224-226

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Alice Ingold, « Administrer les « ressources naturelles » XIX^e-XX^e siècles », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17467>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Administrer les « ressources naturelles » XIX^e-XX^e siècles

Alice Ingold

Alice Ingold, *maître de conférences*

Histoire et environnement

- 1 AU cours des premières séances, j'ai mené une réflexion sur la place de l'environnement dans la discipline historique et sur l'agenda que se propose « l'histoire de l'environnement », par contraste avec des propositions historiographiques antérieures (désignées par les tenants de ce champ comme des « pré-histoires » de l'environnement) et notamment en France l'éco-histoire ou les propositions d'historiens proches des *Annales*, qui ont été perçus, souvent à tort, comme des précurseurs du champ. Je me suis intéressée aux problèmes de montée en généralité et aux questions d'échelle d'analyse que soulèvent les études environnementales, tout particulièrement les échelles impensées et parmi elles l'échelle nationale. En contrepoint, j'ai souligné comment l'émergence d'une histoire de l'environnement s'est faite en Italie en contraste avec d'autres questionnaires et s'est développée notamment autour d'une histoire de l'agriculture et des études sur le *Mezzogiorno*. Angelo Torre (Université du Piémont) a apporté une contribution en interrogeant l'articulation entre les notions d'appartenance, de localité et de ressources pour le Piémont au XVIII^e siècle.
- 2 Cette réflexion sur les échelles s'est poursuivie avec une série de huit séminaires, qui m'a permis d'ouvrir une large réflexion sur la notion de « gouvernement des ressources » et sur les emplois historiques et historiographiques de la notion de « bon gouvernement », en prenant pour objet spécifique les ressources en eau. Mon intention a été d'identifier la construction de deux modèles historiographiques, qui confinent parfois aux mythes dans l'étude des infrastructures hydrauliques, et opposent d'un côté des politiques menées par des pouvoirs politiques centralisés et de l'autre une gestion organique des ressources par les communautés et fondée sur la coopération. Le point

de départ a été l'ouvrage de Wittfogel (*Oriental despotism. A comparative study of Total Power*, 1957) et les relectures dont il est aujourd'hui l'objet, notamment dans le champ des études environnementales. La notion de « sociétés hydrauliques », qu'on oppose souvent à celle des « États hydrauliques » développée par Wittfogel, demande aussi à être historicisée et c'est ce que nous avons esquissé à partir du cas italien. Au milieu du XIX^e siècle, une portion des plaines agricoles du Piémont et de la Lombardie est prise pour modèle de développement agricole harmonieux entre une population et son territoire, grâce à la maîtrise de l'eau. Voyageurs, agronomes, Ingénieurs, constituent cette agriculture irriguée en modèle, au travers de la pratique bien connue des voyages agronomiques, qui connaissent alors une déclinaison qu'on pourrait appeler « voyages hydrauliques ». J'ai ainsi identifié un corpus, composés de récits de voyage, rapports de missions d'études, qui posent la question du modèle italien de l'agriculture irriguée, de ses fondements (techniques, économiques et institutionnels) et des formes possibles de sa circulation. De l'ouvrage de Nadault de Buffon (1843), des lettres de Cattaneo en réponse au gouvernement britannique en vue d'exporter en Irlande les « institutions » de l'irrigation (1847), aux ouvrages d'ingénieurs britanniques chargés de l'administration des canaux aux Indes entre 1855 et 1884, les techniques, les pratiques et les institutions de « l'arrosage » sont décrites et analysées, en vue d'être exportées, transposées, vers d'autres régions européennes ou extra-européennes.

- 3 J'ai travaillé ce modèle italien à partir de sa dimension juridique : les codifications nationales sont l'occasion en Europe de désigner un vide juridique en matière de régime des eaux. Vide juridique qui à mon sens correspond plutôt aux débats sur les conditions légitimes d'appropriation des eaux, au moment où se manifestent des contradictions entre les principes issus de la Révolution (notamment les formes de la propriété devenue absolue et subjective) et un régime des eaux hérité du droit commun. L'originalité du dossier des eaux est de se présenter comme un secteur dans lequel les « usages locaux » n'ont pas la connotation négative qu'ils peuvent avoir en matière de pratiques agricoles, mais apparaissent comme des éléments précurseurs de nouvelles formes de régulation entre Intérêt individuel et intérêt collectif. Dans les années 1830-1840, la codification permet au Piémont de formaliser ce régime spécifique des eaux. Je me suis arrêtée sur les étapes par lesquelles celui-ci va circuler et être pris en modèle en Europe, au travers de la figure de Giacomo Giovanetti : juriste de Novare, il est l'auteur des articles sur les eaux dans le code piémontais. À partir de 1843, il est appelé comme expert dans plusieurs pays européens, notamment la Russie, la France et le Portugal. Giovanetti envisage d'écrire un traité du « Gouvernement général des eaux » rassemblant ses expertises multiples dont l'Europe a été la caisse de résonance. L'analyse du rôle joué par les juristes dans la formalisation et la stabilisation d'un droit des eaux, dans le cadre de politiques nationales, invite en retour à reconsidérer le caractère naturalisé de la notion de « société hydraulique », dont on identifie les premières expressions à la même période.
- 4 Au sein de l'EHESS, j'ai présenté une étude de *L'histoire du paysage agraire italien* d'Emilio Sereni, dans le cadre d'une journée sur « Paysage et territoire » que j'ai co-organisée avec Marie-Vic Ozouf-Marignier. Dans le cadre d'un groupe de recherche que j'anime à l'École française de Rome, j'ai co-organisé avec Anne Conchon (Paris-I) deux journées d'études sur l'histoire de la notion de « ressources naturelles » : le rôle du territoire et la production de savoirs que recouvrent les opérations d'identification et de mesure des ressources (Rome, novembre 2004) ; la part des sciences de gouvernement dans la construction de la notion de « ressources naturelles », dans une confrontation avec

l'économie politique (Paris, juin 2005, en collaboration avec le Centre de recherches d'histoire moderne, institutions et dynamiques historiques de l'économie IDHE-Paris-I). J'ai co-organisé une journée d'études sur « Établir la preuve des droits de propriété » (Paris, mai 2005) dans le cadre du programme de recherche sur la très longue durée sur les « Droits du sol » que je co-anime au sein de l'École française de Rome.

Publications

- « Savoirs urbains et construction nationale. La ville, au-delà de l'État-nation ? », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 12, 2005, p. 55-77.
 - « Une croissance immobile ? Propriétaires, valeurs et définition de la centralité à Milan dans l'entre-deux-guerres », dans *Propiedad urbana y crecimiento de la ciudad*, P. Lavastre et R. Mas (éd.), Madrid, Casa de Velásquez, Ediciones de la Universidad Autónoma de Madrid, 2005, p. 203-224.
-

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe